

Montréal, le 25 septembre 2013

Madame Agnès Maltais

Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale 200, chemin Sainte-Foy 6^e étage Québec (Québec) G1R 5S1

OBJET: REPRISE DE LA NÉGOCIATION

Madame la Ministre,

À la suite de votre communiqué de presse émis le 17 septembre dernier concernant la reprise de la négociation des conventions collectives dans les secteurs institutionnel-commercial et industriel, et comme mentionné dans son communiqué de presse émis ce même jour, l'Association de la construction du Québec réitère qu'elle est prête à négocier de bonne foi et dans le respect des règles établies.

Par conséquent, nous demeurons dans l'attente de l'avis de convocation de M. Normand Gauthier qui, nous l'espérons, convoquera les parties sous peu à une première rencontre dans le but d'entamer le processus de négociation.

Veuillez recevoir, Madame la Ministre, nos sincères salutations.

La présidente.

MANON BERTRAND, MBA

c.c.: M^{me} Suzanne Thérien, sous-ministre adjointe aux relations du travail

M. Normand Gauthier

M. Arnold Guerin, FTQ-Construction

M. Gérard Cyr, Conseil provincial du Québec des métiers

de la construction (International)

M. Guy Terrault, CSD-Construction

M. Pierre Brassard, CSN-Construction

M. Sylvain Gendron, Syndicat québécois de la construction

9200, bout. Métropolitain E. Montréal QC H1K-4L2

T 514 354-0609 1:888 868-3424 F 514 354-8292

www.acg.org